

MAIRIE



De

CASSAGNES

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 28 mars à 20h30

Le vendredi vingt-huit mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur LANDIECH Bernard, Maire de CASSAGNES.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 11

Etaient présents : Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mme VERDIER, Mr CAYROL, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mr VIEILLARD, Mme OLLIVIER, Mme DACHARY, Mr MAQUIN, Mr ASTOUL

Date de convocation: 24 mars 2014

Date d'affichage: 24 mars 2014

Secrétaire de séance : Mme OLLIVIER

2014-0015 Election des adjoints :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au Maire à trois.

Mr le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

-Election du premier adjoint :

**1^{er} adjoint proposé CAYROL WILLIAM
DESSAINT FRANCOISE**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 11

Majorités absolues : 6

Ont obtenu :

CAYROL WILLIAM : 4 voix

DESSAINT FRANCOISE : 7 voix

DESSAINT Françoise ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier Adjoint au Maire de Cassagnes.

-Election du Deuxième adjoint :

2^{ème} adjoint proposé DACHARY Lucie

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 11

Majorités absolues : 6

Ont obtenu :

:

DACHARY Lucie : 11 voix

DACHARY Lucie ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Deuxième Adjoint au Maire de Cassagnes.

-Election du Troisième adjoint :

3^{ème} adjoint proposé LOUBIERES Alain

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 11

Majorités absolues : 6

Ont obtenu :

LOUBIERES Alain : 11 voix

LOUBIERES Alain ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Troisième Adjoint au Maire de Cassagnes.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Bernard LANDIECH

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le